

La première centrale photovoltaïque citoyenne des Côtes-d'Armor mise en service

(Plume citoyenne) Du nouveau dans le paysage énergétique des Côtes d'Armor : la SAS Kerwatt vient de mettre en service le 24 août 2022 la première centrale photovoltaïque citoyenne du département sur le magasin Tinatur à Trémuson. Un résultat rendu possible grâce à l'épargne de 130 citoyens qui soutiennent localement, à travers la SAS Kerwatt, le développement des énergies renouvelables.

D'un budget de plus de 80 000 € (H.T.) et d'une puissance de 92,3 kWc, cette centrale solaire va produire chaque année, et pendant plus de 30 ans, environ 100 000 kWh d'électricité décarbonée ; de quoi répondre aux besoins électriques de 60 personnes, hors chauffage. Un premier pas qui en appelle d'autres *.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 24 septembre à 15h00, sur place au magasin TINATUR, 21 rue Eiffel à Trémuson. Les citoyens-souscripteurs ainsi que les élus locaux sont invités : nous aurons la présence du vice-président de l'agglomération en charge de l'énergie et le maire de Trémuson. Nous sommes accueillis sur place par Jean-Yves Thomas, le gérant de TINATUR, qui a mis à disposition sa toiture pour ce projet.

Un covoiturage sera organisé au départ de Lannion, rond-point du Boutil. Pour faciliter l'organisation de l'évènement, les intéressés peuvent s'inscrire via le sondage : <https://framadate.org/q7oVWiaCFwbrzib7>

Contact :

kerwatt.sas@gmail.com, 07 81 28 22 75 (MONFORT Michel pour plus de détails)

** Une autre centrale solaire Kerwatt verra le jour à Lannion prochainement (travaux au mois d'octobre) ; un projet également rendu possible grâce à l'implication locale de citoyens en faveur des énergies renouvelables.*